

L'accueil de loisirs de l'EGT se déroule au groupe scolaire d'Arques-la-Bataille

- Accueil du matin de 8h à 9h30
- Accueil du soir de 17h à 18h.
- REPAS ET GOÛTER FOURNIS PAR L'EGT.
- Inscription à la journée ou à la semaine.

Info : Les inscriptions et les annulations sont possibles jusqu'au jeudi avant midi pour la semaine suivante (du lundi au vendredi) en nous contactant au 02.35.85.54.08 ou par mail à egt.arques@gmail.com

Merci de prendre note que la fiche d'inscription servira de base à la facturation. Seule une absence justifiée par un certificat médical sera prise en compte.

Les enfants non inscrits ne seront pas accueillis.

les tarifs: (en fonction du quotient familial)

Tarifs pour les communes d'Arques-la-Bataille, Martigny, Rouxmesnil-Bouteilles et Martin Eglise

Tarifs	QF	Journée	Semaine
Q1	0 et 366	5.25	23.10
Q2	366,01 à 650	6.30	28.35
Q3	650,01 à 900	8.40	38.85
Q4	900,01 à + 1000	9.45	44.10
Q5	Plus de 1000	12.60	59.85

Tarifs pour les communes extérieures

Tarifs	QF	Journée	Semaine
Q1	0 à 650	9.45	44.10
Q2	650,01 à 1000	12.60	59.85
Q3	plus de 1000	15.75	73.50

Absence non justifiée pour tous les QF

Journée	Demi-journée
8	4

Kit d'été

Les enfants devront avoir chaque jour dans leur petit sac:

- une PETITE bouteille d'eau
- de la crème solaire
- une casquette...

Documents indispensables à fournir à l'inscription :

- fiche sanitaire 2023/2024 - La fiche présence de l'enfant - une photo d'identité
- copie carnet de vaccination à jour ou attestation médecin
- attestation carte vitale - mutuelle - assurance extrascolaire
- attestation du quotient familial caf (disponible sur internet)
- bons caf (bons temps loisirs) / chèque ANCV - bulletin adhésion EGT (10€ à régler)
- en cas de séparation ou divorce, joindre la copie de l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale.

